



Canadian Forestry Accreditation Board Bureau canadien d'agrément en foresterie

Norme 6 : Acquisition et analyse de données

Principe : L'aménagement des ressources naturelles au Canada repose en grande partie sur l'acquisition et l'analyse de données quantitatives et qualitatives. En acquérant des compétences globales en matière de mesurage et d'échantillonnage les forestiers professionnels sont préparés à recueillir des informations et à comprendre les sources d'incertitude qui affectent la fiabilité des données.

Compétences démontrables et leur description

Les diplômés d'un programme agréé en foresterie pourront :

6.1. Employer les outils pour évaluer les caractéristiques des ressources forestières.

- Orientation (boussole, cartes et système de localisation GPS)
- Outils et procédures de mesurage sur le terrain
- Outils et procédures de télédétection
- Systèmes d'information géographique (SIG)

6.2. Concevoir des stratégies d'échantillonnage élémentaires.

- Principes des statistiques de base
- Plans et méthodes d'échantillonnage et leur utilisation
- Précision de l'échantillonnage, biais et efficacité

6.3. Analyser et interpréter des données sur les ressources forestières.

- Bases de données, tableurs et représentations graphiques
- Systèmes d'information géographique (SIG)
- Inventaire forestier
- Logiciels de calcul statistique